TENDER ADDENDUM

REQUEST FOR PREQUALIFICATION FOR CONSTRUCTION MANAGEMENT SERVICES - 80 ELGIN ST., WORKPLACE MODERNIZATION NCC TENDER FILE # AL1843A February 8, 2023

ADDENDUM #: 1

ADDENDA À LA SOUMISSION

DEMANDE DE PRÉQUALIFICATION POUR LES ERVICES DE GESTION DE CONSTRUCTION - 80, RUE ELGIN – MODERNISATION DU MILIEU DE TRAVAIL APPEL D'OFFRE DE LA CCN no. AL1843A le 8 février 2023 ADDENDA NO: 1

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appel d'offres et des documents relatifs au contrat:

- 1. The bid closing date and time is extended to Tuesday, February 21, 2023 at 3:00pm EST.
- 2. Q1: Could you please clarify if the two project examples you seek are for each role, ie for our proposed Construction Manager and our proposed Site Superintendent, or for two projects the proponent (firm) has completed under construction management and only our proposed Site Superintendents two project examples? The documents seem to imply a request for two projects for a proposed Construction Manager person similar to a Site Superintendent and we wish to confirm the RFPQ requirement. A1: Proponents are required to submit two project examples for a) The construction management firm and b) The Site Superintendent.
- 3. Q2: Can the closing date be extended to February 21st. As February 20th falls on a statutory holiday.
 A2: See item 1.

- La clôture d'offre est prolongée à mardi, le 21 février 2023 à 15h00, HNE.
- 2. Q1: Pourriez-vous préciser si les deux exemples de projets que vous désirez sont pour chaque rôle, c'est-à-dire pour notre gestionnaire de construction proposé et notre responsable de chantier proposé, ou pour deux projets que le proposant (entreprise) a réalisés en tant que gestionnaire de construction et seulement pour les deux exemples de projets de notre responsable de chantier proposé? Les documents semblent impliquer une demande de deux projets pour un gestionnaire de construction proposé, similaire à un responsale de chantier, et nous souhaitons confirmer l'exigence du RFPQ.

R1: Les proposants sont tenus de présenter deux exemples de projets pour a) l'entreprise de gestion de la construction et b) le responsable de chantier.

 Q2: La date de clôture peut-elle être repoussée au 21 février. Le 20 février étant un jour de congé légal.
 R2: Voir item 1.

- Q3: Please define the term Construction Manager, and if it relates to the firm or the individual. Referenced in Section 3.
 A3: Construction Manager shall refer to the firm providing construction management services.
- Q4: For annual value of construction management work for 2018-2022. Please clarify if you require the total construction work completed or only exclusively under a CM contract type (CCDDC5). A4: Proponents shall indicate the total value of construction work completed.
- Q3: Veuillez définir le terme gestionnaire de construction et préciser s'il s'agit d'une entreprise ou d'un individu. Mentionné dans la section 3.
 R3: Le gestionnaire de construction désigne l'entreprise qui fournit les services de gestion de la construction.
- 5. Q4: Pour la valeur annuelle des travaux de gestion de la construction pour 2018-2022. Veuillez préciser si vous avez besoin de la totalité des travaux de construction réalisés ou seulement exclusivement dans le cadre d'un type de contrat de gestionnaire de construction (CCDDC5). R4: Les proposants doivent indiquer la valeur totale des travaux de construction réalisés.

Allan Lapensée
Senior Procurement Advisor / Conseiller principal a l'approvisionnement
Procurement Services / Services d'approvisionnement